

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25362026

Déposé
08-10-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0404407846

Nom(en entier) : **Veolia WTS Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue de Hermée 175
: 4040 Herstal**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme «Veolia WTS Belgium», ayant son siège social à 4040 Herstal, Rue de Hermée 175, dans le ressort du Tribunal de l'Entreprise de Liège — Division Liège, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro TVA BE 0404.407.846, dressé en date du 08 octobre 2025, il résulte que les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

1. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats suivants pour une nouvelle durée de six (6) ans, dans les conditions prévues lors de l'assemblée générale du 21 août 2019 :

- Madame VAN HERZEELE Hilde, domiciliée à 3070 Kortenberg, Gemeentebroek 4, Administrateur et présidente du Conseil d'Administration.

- Monsieur AUNOBLE Christophe, domiciliée à 75015 Paris, Villa croix nivert 19, Administrateur.

- Monsieur GEUNS Peter, domiciliée à 3600 Genk, Schildershof 4, Administrateur

- Monsieur JANSSEN Thierry Jean-Luc Félix, domicilié à 4000 Liège, Clos des Houyeux 1, Directeur Général chargé de la gestion journalière.

Sauf renouvellement, leur mandat prendra fin le 20 août 2031.

Le présent renouvellement est décidé rétroactivement au 21 août 2025.

2. L'assemblée générale décide de ratifier expressément toutes les décisions qui ont été prises par les administrateurs prénommés entre le 20 août 2025 et ce jour. Ils sont déchargés de leur responsabilité à ce sujet.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME**Notaire Olivier JACQUES de résidence à Herstal**

Déposé en même temps que les présentes : le PV d'assemblée générale extraordinaire du 08 octobre 2025.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").